Lévesque, Claudette

De: Mira Tsi [tsimira9@gmail.com]
Envoyé: 29 novembre 2016 20:02
À: Greffe
Objet: Observations en lien avec le Dossier R-3964-2016

Laval, le 29 novembre 2016

Me Véronique Dubois Secrétaire Régie de l'énergie

800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55 Montréal,

Québec H4Z 1A2

OBJET :Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec. Dossier : R-3964-2016

Nous ne voyons aucunement la nécessité de changer un compteur électromécanique dont le fonctionnement n'a jamais fait défaut.

Notre mode de paiement (mode de versements égaux) ne demande pas vérification de la lecture mensuelle du compteur et nous avons toujours payé et nous continuons de payer tous nos comptes d'électricité approvisionné par Hydro-Québec dès leur réception.

Nous sommes sensibles aux radiofréquence. Depuis l'installation des compteurs intelligents chez nos voisins nous avons aperçu les maux de tête fréquentes et l'insomnie. Les effets nocifs sont particulièrement notés chez l'enfant qui est devenu plus agité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

1305, 1307 Antonio Laval H7V3N5

Michael Tsirelson, Michael Parmit